

VIEILLISSEMENT

Contre l'usure
du corps,
la médecine
régénérative !

RECHERCHE

La Fondation Saint-Luc,
tremplin pour jeunes
chercheurs !



sommaire

Dossier |

Les belles promesses
de la médecine
régénérative

4

Legs et successions |

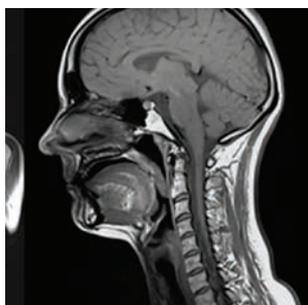
Par un legs, faites progresser la
médecine !

7

8

Recherche et formation |

Soutenir la
recherche,
c'est investir
dans nos sociétés
et dans l'avenir
de celles-ci !



12

32^{ème} Remise des bourses |

Conférence sur l'imagerie médicale
de demain



AVANTAGE FISCAL)))

Lorsque le cumul annuel de vos dons atteint 40 euros ou plus, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45 % du montant total de vos dons. **Du fond du coeur, un GRAND MERCI !**

echos

• **Participation au Mécénat Général (PMG)** : depuis le 1^{er} janvier 2018, pour tout don dédié à une thématique ou à un projet spécifique, 7 à 10% sont prélevés pour être affectés principalement au financement, par la Fondation Saint-Luc, de mandats de recherche et de bourses de perfectionnement.

• **Protection des données** : la Fondation Saint-Luc s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection de vos données personnelles.

• **Contact** : Fondation Saint-Luc - Avenue Hippocrate 10/1590 - 1200 Bruxelles - fondation-saintluc@uclouvain.be
Tél. +32 2 764 15 23 - **Réalisation/Rédaction** : Fabienne Gérard - **Photographies** : Hugues Depasse, shutterstock communication - **Graphisme et mise en page** : Marina Colleoni - **Éditeur responsable** : Tessa Schmidburg.

La formation des jeunes talents est une priorité !



Depuis quelques mois, je me suis engagé aux côtés de la Fondation Saint-Luc en tant que Président de son Conseil scientifique. Pour plusieurs raisons, cette mission me tient à cœur.



Je suis convaincu que l'action de la Fondation Saint-Luc est déterminante dans un hôpital universitaire comme les Cliniques Saint-Luc. Vous le savez : la générosité du public est devenue, année après année, un levier essentiel pour soutenir nos Cliniques dans un contexte de financement de plus en plus difficile. Votre aide, via la Fondation, est considérable ; elle est devenue indispensable ! Le soutien que vous nous apportez n'a cessé de grandir et suscite mon admiration, comme celle de la Direction et de tous les professionnels de la santé de l'hôpital. En 2017, vous nous avez permis de récolter plus de 9 millions d'euros ! Un montant record, au bénéfice direct des patients. Soyez-en chaleureusement remerciés !

En 1989 (sic !), j'ai moi-même bénéficié d'une bourse de perfectionnement de la Fondation Saint-Luc, comme tant d'autres médecins de nos Cliniques ultérieurement. J'ai pu me rendre à Londres pour y parfaire ma formation. Ce séjour a joué un rôle majeur dans ma carrière clinique et scientifique. À mon tour, je suis fier et heureux de pouvoir soutenir la Fondation Saint-Luc dans ses actions et, plus particulièrement, dans le choix de ses priorités scientifiques.

J'ai l'honneur de succéder au Professeur Pierre Gianello qui a assumé la Présidence du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc durant 9 belles années. Pierre avait le souci de promouvoir les jeunes talents. La confiance qu'il mettait en eux et son soutien ont aidé plusieurs générations de soignants. Au nom de si nombreux collègues et du Secrétariat général de la Fondation, je remercie Pierre pour le travail accompli.

Faut-il dire qu'à mon tour j'encouragerai les jeunes à se former à l'étranger et à s'engager dans la recherche clinique et biomédicale. Je souhaite aligner les propositions de la Fondation Saint-Luc sur la stratégie globale de l'hôpital, en harmonie avec son projet médical et soignant. Cette vision est partagée par la Direction des Cliniques. Je travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec le Professeur Jean-Louis Vanoverschelde, Directeur médical des Cliniques universitaires Saint-Luc et référent médical de la Fondation. Ensemble, nous révisons les procédures et les priorités scientifiques de la Fondation Saint-Luc pour en améliorer l'efficacité.

Je vous donne rendez-vous le 24 mai prochain à la Soirée annuelle de remise des bourses de la Fondation Saint-Luc. Vous y découvrirez les défis des 21 lauréats boursiers 2018-2019 soutenus par la Fondation Saint-Luc et vous assisterez à une conférence du Professeur Frédéric Lecouvet sur l'imagerie médicale de demain (lire en page 12) !

Au plaisir de vous y rencontrer !

Professeur Frédéric Houssiau

Vice-Recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCL

Service médical |

Cap sur le Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc !

14

La Fondation Saint-Luc est labellisée « Ethique dans la récolte de fonds (EF) » de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Un véritable gage de confiance pour les donateurs !

))) Plus d'informations : www.vef-aerf.be



Les belles promesses de la médecine régénérative

La révolution est en marche !

Soigner autrement. Vivre mieux. Plus longtemps. Tels sont les enjeux qui entourent un projet financé par des mécènes de la Fondation Saint-Luc dans le domaine de la médecine régénérative. Grâce aux travaux qui pourront être menés, en collaboration avec de nombreux experts internationaux, les chercheurs des Cliniques universitaires Saint-Luc pourront explorer, dans diverses voies complémentaires et synergiques, les potentialités thérapeutiques offertes par la médecine régénérative, avec l'utilisation de matrices du vivant et des propres cellules des patients pour corriger la dégénérescence liée à l'âge ou à la maladie. Une aventure scientifique des plus importantes face à l'allongement de la durée de vie.

Grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie s'est significativement allongée au cours des dernières décennies. Elle a tout simplement doublé en un siècle et demi. Il en résulte un vieillissement de la population et l'apparition, chez les personnes âgées, de pathologies liées au vieillissement qui handicapent leur confort de vie. Parmi ces affections, la plupart sont principalement liées à l'usure des systèmes cardiovasculaire et ostéo-articulaire. La défaillance des valves dans le cœur et des articulations limitent ainsi considérablement le confort et l'autonomie des personnes âgées.

L'ingénierie tissulaire contre l'usure du corps

Afin d'agir sur les effets du vieillissement et d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé et en toute autonomie, la « médecine régénérative » permet d'envisager de réparer le corps en stimulant son propre potentiel, ou même d'en



remplacer certaines parties via un procédé appelé plus spécifiquement «ingénierie tissulaire». L'ingénierie tissulaire représente l'ensemble des techniques et des méthodes s'inspirant des principes de l'ingénierie et des sciences de la vie pour développer des substituts biologiques pouvant restaurer, maintenir ou améliorer les fonctions des tissus. Ceci représente un formidable espoir de révolutionner le traitement médical d'un grand nombre de maladies.



☞ Pour créer des organes de remplacement, on peut imaginer d'en concevoir des maquettes par impression 3D. Mais celles-ci, inertes, doivent être habitées par le vivant avant l'implantation ou la transplantation.

L'utilisation des propres ressources du corps pour le réparer

Des chercheurs de Saint-Luc, soutenus par la Fondation Saint-Luc, mènent actuellement des travaux de recherche dans ce domaine à la pointe de l'innovation. Le projet «**Regenerative Medicine Against Ageing (RM2A)**» a pour originalité de proposer d'utiliser les propres cellules des personnes malades, associées à des matrices de construction (maquettes d'organes ou de tissus), afin de produire des pièces anatomiques de substitution qui serviront à remplacer les

parties défectueuses de leur corps. Cellules et matrices sont associées dans une chambre de maturation appelée « bioréacteur ».

Deux axes principaux sont posés :

Le premier axe concerne la régénération des vaisseaux dans ces matrices complexes de tissus et d'organes issues du vivant. Pouvoir régénérer en effet un arbre vasculaire complet dans des maquettes qui en ont conservé l'armature, constitue l'étape-clé qui permettra l'application de cette technologie pour les malades, en rendant possible leur transplantation ultérieure chez un receveur.

Le second axe proposé est de synthétiser entièrement ces maquettes de construction, par impression 3D biologique, en commençant par des pièces simples, non vascularisées, comme la valve cardiaque aortique, très souvent défaillante

chez la personne âgée. Il s'agit là d'un modèle idéal. Ne plus devoir remplacer cette valve en utilisant des substituts prothétiques mécaniques ou porcins, qui nécessitent un traitement anticoagulant au long cours et qui sont eux-mêmes sujets à l'usure, représenterait un progrès très important pour cette pathologie du vieillissement. Nos équipes auront pour défi de créer des valves sur-mesure, imprimées en trois dimensions, avec un matériau de bioconstruction entièrement compatible et recouvert par un revêtement endothélial dérivé des propres cellules du patient lui-même, par une approche unique de modélisation ultra-fine des structures du vivant.

Et demain ?

À partir de ce modèle anatomique simple de valve cardiaque aortique, l'enjeu est que les techniques de bioconstruction puissent ensuite être appliquées à d'autres structures ou organes plus complexes.

Contre l'usure du corps, la médecine régénérative ! Des chercheurs de Saint-Luc, financés par la Fondation Saint-Luc, mènent aujourd'hui un projet de recherche dans ce domaine à la pointe de l'innovation.

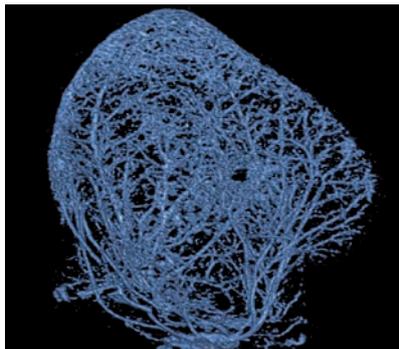


Pr Jean-Luc Balligand, Président de l'Institut de Recherche Expérimentale et Clinique (IREC)

VERS DES FINANCEMENTS PLUS IMPORTANTS

Grâce aux résultats engendrés dans le cadre du projet « Regenerative Medicine Against Ageing (RM2A) », les chercheurs de Saint-Luc pourront accroître leurs acquis scientifiques (obtention de brevets, articles scientifiques, etc.) pour postuler auprès de grands fonds de recherche et ainsi obtenir d'autres sources de financement. Cette recherche va donc permettre d'actionner un levier qui facilitera un effet multiplicateur par l'accès à des fonds complémentaires pour la poursuite du projet à plus grande échelle.

Ce principe de régénération par les cellules du soi est de nature à révolutionner l'approche thérapeutique d'un grand nombre de maladies. Le défi étant de vivre mieux plus longtemps, sans devoir être soumis à des traitements lourds nécessaires à maintenir en vie ou en fonction les organes ou pièces anatomiques de substitution.



Scanner en 3D de l'architecture vasculaire d'une matrice d'organe décellularisée



Régénération vasculaire en cours, coloration vitale violette des cellules endothéliales

Des équipes à la pointe

Les chercheurs des Cliniques universitaires Saint-Luc sont à la pointe de la recherche fondamentale dans les domaines touchés par cette approche novatrice originale. Dans le département cardiovasculaire par exemple, les équipes médicale et chirurgicale de Saint-Luc jouissent d'une expertise avancée et d'une renommée internationale de premier plan dans le domaine de la réparation valvulaire. Dans le département de chirurgie, les recherches expérimentales réalisées en ingénierie des tissus composites vascularisés (mains et visages) ont, elles aussi, un rôle pionnier internationalement reconnu. Ces équipes comptent à leur actif de multiples publications dans des revues internationales de pointe, le dépôt d'un brevet sur des bioréacteurs, ainsi que de nombreux prix scientifiques internationaux, dont le prix annuel de l'Académie Nationale de Chirurgie (Paris) pour la recherche en laboratoire.

Les chercheurs de Saint-Luc ont développé des collaborations internationales solides, notamment :

- › **En Angleterre - University of Manchester :**
pour la régénération musculaire et cellules souches.
- › **En France - Institut Faire Faces, Amiens :**
pour les allogreffes composites.
- › **En Italie - Università degli studi di Modena :**
pionnière dans l'utilisation des cellules souches en régénération cutanée.
- › **En Suisse - Universität Basel :**
expertise dans la reconstruction des cartilages.
- › **En Suisse - Universität Bern :**
à la pointe dans le domaine de l'immunosuppression.
- › **Aux USA - Wake Forest Institute for Regenerative Medicine :**
renommée mondiale en médecine régénérative.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

500.000 € + 500.000 € = 1 MILLION D'EUROS !

Le montant à récolter afin de mener le projet « Regenerative Medicine Against Ageing » est d'1 million d'euros. Un premier mécène de la Fondation Saint-Luc s'est engagé à verser 500.000 euros pour autant que la Fondation Saint-Luc en récolte 500.000 supplémentaires !

Aidez-nous à relever ce défi pour, ensemble, révolutionner la médecine de demain !

Versez la contribution de votre choix sur le compte :
IBAN : BE41 1910 3677 7110 – BIC : CREGBEBB
Communication : Echos 38 – Médecine régénérative
Les dons de 40 euros et plus sont déductibles fiscalement.



Le chemin sera encore bien long avant de pouvoir recréer toutes les parcelles de la merveilleuse machine qu'est le corps humain. Aujourd'hui, il nous est désormais permis non seulement d'en rêver, mais aussi d'en poser les premières bases.

📶 Dr Jérôme Duisit, lauréat de plusieurs mandats de recherche octroyés par la Fondation Saint-Luc

LES CHERCHEURS AU CŒUR DU PROJET «REGENERATIVE MEDICINE AGAINST AGEING (RM2A)»

Institut de Recherche Expérimentale et Clinique (IREC)

- Pr Jean-Luc Balligand – *Chef de Clinique, Service de médecine interne des Cliniques universitaires Saint-Luc. Président de l'IREC et Responsable du Pôle de Pharmacologie et Thérapeutique (FATH)*

Pôle de Morphologie (MORF/IREC)

- Pr Benoît Lengelé – *Chef de Service – Service de chirurgie plastique et reconstructrice des Cliniques universitaires Saint-Luc*
- Pr Catherine Behets – *Professeur d'anatomie et Responsable du Pôle de Morphologie*
- Dr Jérôme Duisit – *Médecin-assistant Candidat Spécialiste en Chirurgie Plastique et Reconstructrice*

Pôle de Chirurgie Expérimentale

- Pr Pierre Gianello – *Directeur du Pôle de Recherche en Chirurgie et Transplantation*

Pôle de Recherche Cardiovasculaire (CARD/IREC)

- Pr Christophe Beauvoys – *Chef de Service – Service de cardiologie des Cliniques universitaires Saint-Luc*
- Pr Luc Bertrand – *Maître de Recherches du FNRS – Chercheur en Métabolisme et Cardiologie*
- Pr Sandrine Horman – *Chercheuse qualifiée FNRS – Pôle de Recherche Cardiovasculaire*

Pôle de Pharmacologie et Thérapeutique (FATH/IREC)

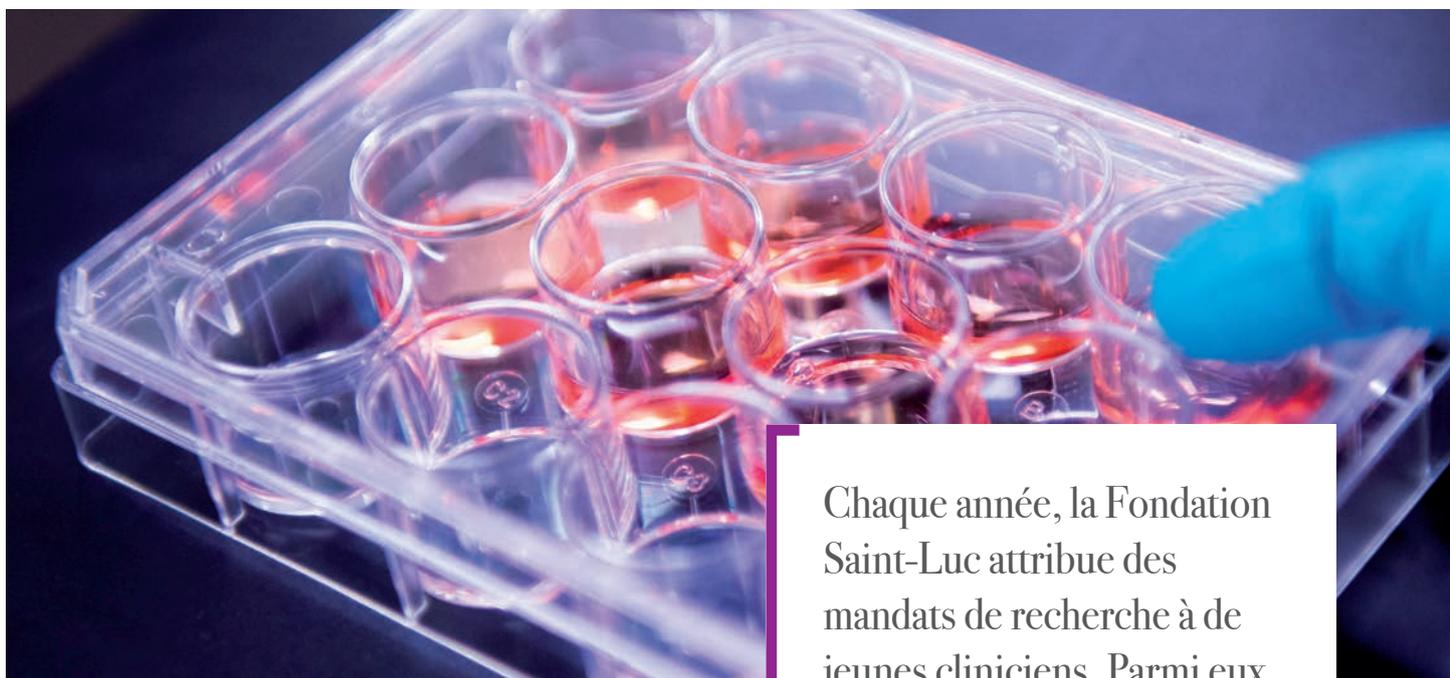
- Pr Chantal Dessy (PhD) – *Maître de Recherches du FNRS, Professeur UCL*

Plateforme d'Imagerie (2IP)/IREC

- Dr Caroline Bouzin (PhD) – *Responsable de la Plateforme d'Imagerie*

Soutenir la recherche, c'est investir dans nos sociétés et dans l'avenir de celles-ci!

La recherche médicale est notre meilleure alliée pour lutter contre les maladies. Voilà pourquoi la Fondation Saint-Luc en a fait l'un de ses axes prioritaires depuis plus de 30 ans. C'est dans ce contexte que, chaque année, la Fondation Saint-Luc attribue des mandats de recherche à de jeunes cliniciens. Un tel soutien représente parfois un véritable tremplin pour certains d'entre eux, leur permettant de débiter ou de poursuivre un projet de recherche, pour peut-être ensuite bénéficier du financement d'un grand fonds de recherche tel que le FNRS. Pour les mécènes de la Fondation Saint-Luc, s'engager dans le soutien à la recherche scientifique est un réel investissement.



Chaque année, la Fondation Saint-Luc attribue des mandats de recherche à de jeunes cliniciens. Parmi eux, certains bénéficieront ensuite du soutien d'un grand fonds de recherche tel que le FNRS.

Rencontre avec Véronique Halloin,

Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS)

Madame Halloin, vous dites qu'investir dans la recherche est un choix stratégique pour une société. Pouvez-vous nous en dire plus ?

«Tout à fait. Investir dans la recherche et la formation est en effet nécessaire, voire vital.

La recherche, c'est avant tout la possibilité de faire avancer l'état des connaissances. Une production de connaissances qui aboutit à des publications, voire des brevets.

La recherche permet également la formation et la mise à disposition d'une main d'œuvre de haut niveau, dont nos sociétés ont particulièrement besoin. Rappelons que dans un pays tel que la Belgique, nos ressources principales ne sont pas des matières premières mais bien la matière grise. Disposer de personnes qualifiées, c'est par exemple permettre au secteur privé de se développer par la suite. C'est aussi accompagner l'émulation de nos sociétés.

La recherche est encore liée à la qualité de l'enseignement. Dans notre pays, les universités ont la spécificité d'appuyer leur formation, leur enseignement sur la recherche; cela contribue dès lors à leur valeur.

Soutenir la recherche, c'est donc un investissement dans nos sociétés et dans l'avenir de celles-ci.»

Vous n'aimez pas parler de concurrence entre les acteurs de récolte de fonds mais bien de partenariat. En quoi la Fondation Saint-Luc et le FNRS sont-ils «partenaires» ?

«Aujourd'hui, faute de moyens suffisants, le FNRS ne parvient pas à financer certains dossiers de candidature pourtant très bons. Dans un tel contexte, le rôle d'une fondation telle que la Fondation Saint-Luc est capital. Les mandats de recherche octroyés par la Fondation Saint-Luc pour 1 année (2 ans maximum) constituent en quelque sorte des mandats d'impulsion. Le chercheur pourra ensuite transmettre à nouveau sa candidature au FNRS et, cette fois, peut-être obtenir un financement. Entre-temps, il aura eu l'occasion d'étoffer son projet et, éventuellement, de publier un article scientifique, de gagner une notoriété scientifique débutante; ce qui maximisera ses chances auprès de notre Fonds. S'il venait finalement à obtenir un financement du FNRS, il bénéficierait alors de plusieurs années supplémentaires pour avancer. L'impact du soutien initial du mécène, via la Fondation Saint-Luc, aurait ainsi une retombée encore plus grande car cela permettrait au chercheur de s'inscrire dans une plus longue durée. Mais pas seulement... Les activités de recherche menées dans le cadre du FNRS se développent dans un réseau très international. Cela aussi, c'est très important. Saviez-vous par exemple qu'à peu près 60% des publications qui impliquent 1 des chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles (importante source de financement du FNRS) font intervenir au moins 1 coauteur non belge, issu principalement de France, d'Angleterre, des États-Unis ou encore d'Allemagne.



Véronique Halloin,
Secrétaire générale du Fonds
de la Recherche Scientifique (FNRS)

La Fondation Saint-Luc et le FNRS sont également complémentaires dans le cadre du financement des frais de fonctionnement nécessaires à la poursuite d'une recherche. Car si le FNRS finance le salaire des chercheurs – les ¾ des financements du FNRS concernent en effet ces salaires – il n'octroie que peu de subsides pour les crédits de fonctionnement, avec le risque que les chercheurs n'aient pas les moyens suffisants pour exercer leurs activités de recherche. D'où l'importance de la Fondation Saint-Luc dont le soutien peut, quant à lui, permettre aux professionnels de faire avancer leurs travaux grâce à la prise en charge de ces frais.

Je pense encore à un dernier exemple: la Fondation Saint-Luc soutient régulièrement l'acquisition de grands équipements; ce qui est moins le cas du FNRS. Pourtant, les chercheurs ont bien souvent besoin de tels équipements pour progresser... Voilà encore un bel exemple de complémentarité.

Vous insistez finalement sur la notion de patience en recherche. Expliquez-nous...

Il faut en effet accepter que la recherche prenne du temps et qu'il est parfois difficile d'en mesurer l'impact. Il faut également pouvoir admettre le caractère d'imprévisibilité lié à ce type d'activité et ne pas toujours avoir d'exigences directes.



«À l'heure actuelle, nous ne pouvons financer que 20% des demandes qui nous parviennent pour une recherche ou un doctorat, alors que 60% des candidatures ou des sujets proposés sont qualifiés, après évaluation, d'exceptionnels ou d'excellents.»

Véronique Halloin

Dans les coulisses du FNRS

Le Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS est le principal organisme de financement de la recherche fondamentale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son champ d'action s'étend à tous les domaines de la connaissance académique, depuis les sciences exactes et les sciences de la vie, jusqu'aux sciences sociales et humaines.

Financé à plus de 90% sur fonds publics, le FNRS reçoit des subventions de 3 entités fédérales et fédérées: l'Etat fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. L'opération du Télévie représente quant à elle 5% du budget annuel du FNRS.

Dans les procédures de sélection du FNRS, les experts, majoritairement internationaux, se répartissent dans différentes commissions scientifiques, chacune attribuant des mandats de recherche (mais aussi des crédits et projets) dans des secteurs bien précis.

Le secteur «Sciences de la vie et de la Santé» comprend 4 commissions, dont 2 concernent plus particulièrement les jeunes chercheurs des Cliniques Saint-Luc et sont davantage orientées vers la recherche clinique et pré-clinique: la commission SVS-3 (domaine des Neurosciences) et la commission SVS-4 («Recherche clinique»). Cette dernière concerne toutes les spécialités médicales (rhumatologie, néphrologie, cardiologie, pneumologie, etc.) et s'adresse tout particulièrement aux cliniciens chercheurs, c'est-à-dire aux cliniciens à partir du quatrième master de médecine jusqu'à la fin de leur spécialisation.

Depuis septembre 2017, le Pr Frédéric Houssiau assure la fonction de Président du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc

Depuis peu, la Fondation Saint-Luc a un nouveau Président de Conseil scientifique: le Pr Frédéric Houssiau, Vice-Recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCL. Il succède au Pr Pierre Gianello, son Conseiller pour la recherche et l'internationalisation, qui aura accompli cette mission avec grand professionnalisme et enthousiasme pendant plus de 9 années. Le Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc, composé de personnalités scientifiques reconnues pour leur expérience en matière de recherche biomédicale et pour leur indépendance de jugement, veille à conseiller la Fondation Saint-Luc dans le choix de projets à soutenir (recherche, humanisation, formation et soutien pour l'acquisition de nouvelles technologies) et de campagnes à mener, en étroite collaboration avec la Direction médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc.



Pr Frédéric Houssiau,
Vice-Recteur du Secteur des Sciences
de la Santé de l'UCL

Bio Express

Le Pr Frédéric Houssiau est né le 23 décembre 1958 à Bruxelles. Diplômé docteur en médecine en 1983 par l'Université catholique de Louvain, il opte pour une spécialisation en médecine interne/rhumatologie. Durant - et après - cette formation, il obtient plusieurs mandats auprès du Fonds National de la Recherche Scientifique qui lui permettent de travailler comme chercheur en immunologie fondamentale dans l'Unité de Médecine Expérimentale de l'Institut de Duve, sous la direction du Professeur Jacques Van Snick. Il obtient le diplôme d'Agrégé de l'Enseignement Supérieur en 1993. Il est Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain depuis 2002 et a été chef du Service de rhumatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc de 2004 à 2017. Il a cosigné 200 publications. Avec son équipe, il a développé une activité de recherche dans le domaine des maladies rhumatismales auto-immunes qui justifie une reconnaissance internationale. Il occupe aujourd'hui le poste de Vice-Recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCL.

Les bourses de perfectionnement: l'incroyable atout offert aux professionnels de Saint-Luc!

Pour le Pr Frédéric Houssiau, outre les mandats de recherche, les bourses de perfectionnement financées par la Fondation Saint-Luc sont une magnifique opportunité pour les professionnels de la santé qui en bénéficient. *«Je pense qu'il s'agit là d'une mission essentielle de la Fondation Saint-Luc et qu'elle doit absolument se poursuivre. Se rendre à l'étranger pour apprendre et revenir avec de nouvelles idées ou de nouvelles techniques ouvre en effet des perspectives tout à fait inespérées aux médecins ou à tout autre soignant qui profitent d'un tel séjour. En rhumatologie, par exemple, 3 générations successives de professionnels ont bénéficié d'une bourse de perfectionnement de la Fondation Saint-Luc: moi-même en 1989 pour me rendre à Londres, le Pr Bernard Lauwerys (actuel chef du Service de rhumatologie des Cliniques universitaires Saint-Luc) aux Etats-Unis et, plus récemment, le Dr Farah Tamirou (doctorante dans le Service de rhumatologie) à Paris. Ce type d'expérience ouvre des portes inattendues. On en revient avec de nombreux projets ainsi qu'avec une certaine autorité; nos avis sont plus écoutés au retour qu'avant notre départ! Ce qui est normal puisqu'on a bénéficié, pendant notre séjour, de l'expertise clinique et scientifique de professionnels d'une grande compétence. Pour les patients suivis aux Cliniques universitaires Saint-Luc, c'est l'assurance de bénéficier de soins toujours plus performants et innovants»,* s'enthousiasme le Pr Houssiau.

32^{ème}

REMISE DES BOURSES DE LA FONDATION SAINT-LUC



L'IRM : une technologie qui explore les secrets du corps humain

Qui ne connaît pas l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), cet outil puissant qui permet, au quotidien, de produire des images diagnostiques de haute qualité de l'intérieur du corps humain ?

Mais saviez-vous que les dernières avancées technologiques permettent à cette technique d'explorer le corps entier et de décoder la structure et le fonctionnement de ses différents constituants, la plupart du temps sans injection de produit de contraste, sans irradiation ni inconfort pour le patient. Des progrès qui aident nos scientifiques à décrypter les secrets de notre anatomie.

À l'occasion de la 32^{ème} Soirée de remise des bourses de la Fondation Saint-Luc, le Pr Frédéric Lecouvet, Responsable de l'Unité d'IRM et de la recherche au sein du Département d'imagerie médicale des Cliniques Saint-Luc, vous dévoilera

les découvertes et les promesses offertes par cette technicité.

L'IRM se révèle particulièrement efficace pour la détection, le bilan d'extension et l'évaluation sous traitement de nombreuses maladies, apportant des informations sur des lésions souvent inaccessibles aux radiographies, à l'échographie ou au scanner. Si elle est incontournable en activité clinique quotidienne, cette technique d'imagerie est aussi une arme de recherche sans égale. Elle évalue notamment la réponse à des traitements nouveaux et permet de les adapter grâce à un suivi rapproché. **Maillon indispensable de la médecine de précision et personnalisée, l'IRM offre donc aux patients la perspective de traitements curatifs nouveaux.**

À Saint-Luc, un appareil d'IRM est dédié à la recherche depuis plus de 10 ans. Il est équipé d'outils spécifiques utilisés chez des patients inclus dans des protocoles de recherche, atteints de maladies aussi diverses que le cancer, les affections cardiaques, neurologiques ou musculo-squelettiques.

La disponibilité d'une plateforme de recherche en IRM à Saint-Luc constitue le cœur de l'activité de nombreuses équipes de recherche issues de disciplines très variées et offre un support à de multiples secteurs de la recherche clinique. Cette recherche multidisciplinaire positionne les Cliniques Saint-Luc dans un contexte scientifique de renommée internationale. En 12 ans, l'activité de recherche liée à cette plateforme a conduit à la concrétisation de 25 thèses de doctorat ainsi qu'à la publication de plus de 250 articles scientifiques.

Nous vous promettons une soirée riche et passionnante au cœur de la médecine personnalisée de demain !

INVITATION 24 MAI 2018

CONFÉRENCE DÈS 18H30
COCKTAIL DÈS 20 HEURES



*Voir ce qui ne
se voyait pas...
le suivre...
pour mieux le
traiter...*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 18 MAI 2018

- À l'adresse fondation-saintluc@uclouvain.be
- Au moyen du formulaire online www.fondationsaintluc.be/remise-des-bourses-2018
- Par courrier postal : **Fondation Saint-Luc, Avenue Hippocrate, 10/1590 1200 Bruxelles**
- Accès gratuit

ADRESSE DU JOUR
Auditoire Pierre Lacroix, Auditorios centraux de la Faculté de médecine de l'UCL
Avenue Mounier, 51 à 1200 Bruxelles
Parking Mounier : entrée libre

Par un legs, faites progresser la médecine !

Du 26 février au 4 mars 2018, La Fondation Saint-Luc organisait une semaine de sensibilisation au don par testament au cœur même des Cliniques universitaires Saint-Luc. À cette occasion, différentes activités et/ou événements étaient proposés aux visiteurs ainsi qu'aux équipes de Saint-Luc. Compte-rendu d'une intense période ponctuée de beaux moments d'échange et de partage avec, en toile de fond, une immense reconnaissance envers les personnes qui soutiennent la Fondation Saint-Luc via cette forme de soutien.



Prix "Cancérologie" décerné par la Fondation Saint-Luc



Prix Fondation Saint-Luc en cancérologie

En 2017, la Fondation Saint-Luc a reçu plusieurs legs en faveur de la recherche en cancérologie pour un montant global de 670.000 euros. Une première enveloppe de 350.000 euros s'est vue répartie entre 7 projets de recherche. Les heureux lauréats ont été mis à l'honneur le 28 février dernier au cours d'une Cérémonie de remise des prix exceptionnelle.

Expo photos « Valse des émotions » par Frédéric Scalliet

Durant une semaine, les patients et visiteurs des Cliniques Saint-Luc ont pu laisser libre cours à leurs émotions en parcourant l'exposition photos proposée par la Fondation Saint-Luc, dans le hall central de l'hôpital, en collaboration avec le photographe Frédéric Scalliet.



Séance d'information sur les legs et successions

Comment transmettre son patrimoine quand on n'a pas d'héritiers directs ? Comment éviter à ses proches (nièces, neveux, filleuls, amis, etc.) de payer des droits de succession élevés ? Autant de questions auxquelles ont répondu Maître Pierre Van den Eynde, Notaire honoraire, et Astrid Chardome, Juriste responsable planification et successions à la Fondation Saint-Luc. Une séance informative agrémentée d'une conférence par l'Abbé Guibert Terlinden, Aumônier à Saint-Luc, pour le plus grand plaisir des personnes présentes.



PLUS D'INFO ?

N'hésitez pas à contacter Astrid Chardome, Juriste responsable planification et succession, par téléphone (02/764.17.39) ou par e-mail (astrid.chardome@uclouvain.be).

Cap sur le Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc !

Le Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc est réputé pour l'expertise de ses professionnels de la santé et pour la qualité de ses soins. 1.800 accouchements y ont lieu chaque année dont les trois-quarts sont des grossesses à risque. Priorité est aussi donnée à la recherche et à la formation, conformément aux missions et aux défis d'un hôpital universitaire. Depuis 2015, l'asbl Fetus for Life et la Fondation Saint-Luc unissent leurs forces afin d'aider les femmes enceintes et leur futur bébé à atteindre la fin de la grossesse dans les meilleures conditions possibles.



📶 L'équipe du Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc, dirigée par le Pr Pierre Bernard, *chef de Service*, le Pr Frédéric Debiève, *chef de Service adjoint*, et le Pr Corinne Hubinont, *chef de Service associée*

Premier centre de référence pour les grossesses à risque en Belgique francophone, le Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc pratique 1.800 accouchements par an et mène des programmes de recherche innovants.

Un Service aux multiples facettes

Aux Cliniques universitaires Saint-Luc, le Service d'obstétrique s'occupe du suivi des grossesses, notamment celles qui requièrent une attention et des soins particuliers. Distinct du Service de gynécologie de l'hôpital, ce Service est le premier centre de référence pour les grossesses à risque en Belgique francophone; les professionnels qui y travaillent reçoivent des patientes envoyées par d'autres maternités du pays. En plus de la maternité classique, cohabitent deux unités très spécialisées: le MIC (Maternal Intensive Care) et l'Unité de médecine foetale, auxquelles collabore une Unité de psychopérinatalité, pour les patientes en détresse ou demandeuses d'un soutien.

Une équipe de taille

Le Service d'obstétrique totalise pas moins de 30.000 consultations par an et 1.800 accouchements. 9 obstétriciens superviseurs et 8 assistants en formation y travaillent, entourés de stagiaires médecins, de près de 80 sages-femmes et de huit puéricultrices. Une kinésithérapeute, assistée d'un stagiaire, prend en charge le suivi pré- et post-natal, ainsi que la rééducation périnéale.

Le MIC

Le Pr Frédéric Debiève, chef de Service adjoint, est responsable de l'Unité d'hospitalisation spécialisée dans la prise en charge des grossesses difficiles du point de vue maternel et foetal. Il s'agit par exemple de patientes à risque d'accouchement prématuré, de grossesses multiples, de patientes souffrant d'hypertension de grossesse, de diabète décompensé ou d'autres complications. À côté du MIC, il existe un suivi ambulatoire en surveillance intensive. L'équipe s'occupe aussi de grossesses à haut risque chez les patientes atteintes de pathologies pré-existantes (patientes greffées rénales ou hépatiques, souffrant de maladies rhumatismales ou cardiaques, etc.). Opérationnel dès 1996, mais inauguré en 2003 en tant qu'unité officielle du Service d'obstétrique, le MIC a été rénové en 2015.

L'Unité de médecine foetale

Deuxième pôle phare du Service, l'Unité de médecine foetale a été créée par le Pr Pierre Bernard, chef du Service, et le Pr Corinne Hubinont, chef de Service associée, il y a une vingtaine d'années. Son rôle est de soigner le foetus, dans la mesure du possible, après le diagnostic d'une pathologie. Cette prise en charge se fait de façon multidisciplinaire, avec les médecins néonatalogues, les chirurgiens cardiaques, les chirurgiens pédiatres, etc. Les pathologies cardiaques, par exemple, sont nombreuses. Il s'agit certainement du premier centre de ce type en Belgique francophone.

Sans recherche, pas de progrès !

Le Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc est également actif dans le domaine de la recherche, indispensable pour conserver une position de leader, au bénéfice direct des patients. Mais ceci a un coût ! Depuis 10 ans, l'asbl Fetus for Life (www.fetusforlife.org), créée sous l'impulsion du Pr Corinne Hubinont, a permis de poursuivre une activité de recherche féconde dans l'Unité de recherche obstétricale (dirigée par Corinne Hubinont) rattachée à l'IREC (Institut de Recherche Expérimentale et Clinique). Depuis 2015, Fetus for Life a rejoint la Fondation Saint-Luc. Ensemble, elles s'attellent à récolter des fonds.

Des programmes de recherche innovants et prometteurs

› Étude du fonctionnement du placenta

Le Service s'est toujours intéressé à l'étude du placenta humain, un organe majeur pour la grossesse. Ce qui occupe nos professionnels en ce moment, c'est de comprendre pourquoi il ne fonctionne pas dans certaines situations comme les retards de croissance du foetus. Des travaux sont en cours afin d'étudier sa formation et sa différenciation in vitro. Ce projet phare du laboratoire depuis 10 ans se base sur des cultures cellulaires de placenta et nous aide à mieux comprendre sa fonction durant la grossesse. Les chercheurs vont regarder, par exemple, si le manque d'oxygène a un impact négatif sur les cultures de placenta.

› Effet de la chimiothérapie anticancéreuse sur le placenta

Ce projet de recherche sur le thème du cancer pendant la grossesse étudie l'impact des drogues utilisées en chimiothérapie sur des cultures de cellules placentaires. Ceci permettra de mieux comprendre leurs effets secondaires sur le foetus et de choisir en toute connaissance les traitements les moins nocifs pour les femmes enceintes atteintes de cancer et leur enfant.

› Étude des membranes amniotiques dans certaines formes d'accouchement prématuré

Ce projet étudie une forme particulière d'accouchement prématuré lié à une ouverture du col utérin en l'absence de contractions, appelée béance cervico-isthmique. Les progrès ont été importants, depuis 2015, sur le mécanisme de cette complication, traitée en mettant un fil sur le col, appelé cerclage. Les équipes de recherche analysent l'effet de cette intervention pratiquée par voie abdominale ou vaginale sur les caractéristiques des membranes amniotiques récoltées après l'accouchement. Ceci permettrait de choisir le meilleur traitement.

SOUTENEZ LES PROJETS DU SERVICE D'OBSTÉTRIQUE

Pour soutenir la recherche en obstétrique et en médecine foetale, versez la contribution de votre choix sur le compte de la Fondation Saint-Luc :

IBAN : BE41 1910 3677 7110 - BIC : CREGBEBB

Communication : Echos 38 - Obstétrique

Les dons de 40 euros et plus sont déductibles fiscalement.

Merci à nos généreux testateurs...

A tout jamais dans nos cœurs



L'avenir a besoin de vous !

La Fondation Saint-Luc a créé **une nouvelle brochure relative aux dons par testament**. Intéressé(e) ? Faites-en la demande au **02/764.17.39** ou via **fondation-saintluc@duclouvain.be**



Poursuivez votre lecture...

RETOURNEZ CE MAGAZINE ET LISEZ LE 2ème NUMÉRO DU SAINT-LUC MAG
Découvrez les visages qui font battre le cœur de Saint-Luc et n'hésitez pas à soutenir leurs défis via la Fondation Saint-Luc. Pour tout don, un seul numéro de compte : BE41 1910 3677 7110 – Communication : Echos 38